

NE MANQUEZ PAS LES ACTIVITÉS DE LA RELÂCHE!



Cinéma extérieur

Hockey en famille

**Activités en plein air pour les
jeunes**

Soirées festives

Journée carnaval

Descente aux flambeaux

Tous les détails aux pages 10-11-12!

À vos agendas

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **lundi 6 mars 2023** à 19 h au chalet des loisirs. La séance sera également diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité.

La Fabrique Saint-Félix Michel Gagnon, président	Une messe a lieu tous les dimanches à 9 h 418 544-1093, bureau ouvert le lundi de 9 h 30 à 11 h 30
Bureau de poste	Lundi au vendredi de 9 h à 12 h / 13 h à 15 h 30 418 544-1653
FADOQ —Thérèse Fortin, présidente Martin Côté, vice-président	418 306-5728 418 718-0605 (pour la location du local de la FADOQ)
Bénévoles de Saint-Félix-d’Otis Arlette Claveau, présidente	418 544-6458
Bibliothèque municipale	418 544-5543 poste 2206 Page FB : Bibliothèque de St-Félix-d’Otis
Comité des loisirs Martin Côté, président	418 718-0605
Chalet des loisirs Inscription au Gym d’entraînement	418 544-1705 ou 418 544-5543 poste 2208
Cercle des fermières Nathalie Simard, présidente	418 544-0056
Sûreté du Québec (plainte ou demande d’assistance)	310-4141 ou *4141 à partir d’un cellulaire sfo@surete.qc.ca pour rejoindre le policier parrain
<i>La date de tombée du prochain numéro de l’Otissien est le vendredi 10 mars à 12 h.</i>	

L’écocentre de la municipalité est ouvert en semaine seulement.

Les utilisateurs doivent appeler au bureau de la municipalité pour emprunter les clés.

Il est important de respecter la vocation de ce service en déposant les rebus dans les bons conteneurs et en laissant les lieux propres.



Rappels municipaux

Collecte des matières résiduelles

Afin d'éviter d'entraver le travail de déneigement, il est important de déposer votre bac à l'intérieur des limites de votre cours et de le ramasser le plus rapidement possible une fois celui-ci vidé. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des cendres chaudes dans vos bacs afin d'éviter les incendies.

Bois de chauffage à des fins domestiques

À cette période de l'année, plusieurs résidents entreprendront de refaire leurs réserves de bois de chauffage pour les hivers à venir. Des règles encadrent toutefois cette pratique et sont prévues au règlement de zonage.

Certains empilent leur bois à l'intérieur de leurs hangars. Les dimensions et l'implantation des remises à bois sont règlementées et sont différentes selon la zone dans laquelle elles sont construites. Donc si vous prévoyez construire ou agrandir une remise à bois, contactez préalablement le service d'urbanisme qui vérifiera la conformité de votre projet et émettra les permis nécessaires.

D'autres entreposent leur bois à l'extérieur. Les empilements ne doivent pas être dans la cour avant (entre la résidence et la rue). Il faut aussi s'assurer de laisser un espace libre d'au moins 60 centimètres le long des limites de votre terrain et de 3 mètres des bâtiments, sauf s'il s'agit d'une remise à bois. L'entreposage extérieur doit se limiter à une superficie de 20 mètres carrés et une hauteur de 1,5 mètres. On doit s'assurer de n'obstruer aucune fenêtre ou porte d'issue. Le bois doit être proprement empilé et cordé, il ne peut en aucun cas être laissé en vrac sur le terrain pour une période de plus d'un mois.

Les opérations de sciage et de fendage peuvent être bruyantes et salissantes, assurez-vous donc que le bruit produit n'incommoder pas votre voisinage et de ramasser les résidus qui résultent de vos travaux.

Civisme en motoneige



En cette période où l'utilisation des motoneiges bat son plein, rappelons l'importance de faire preuve de respect et de civisme lors de vos déplacements. Plusieurs terrains où circulent certains motoneigistes sont privés, il est donc primordial de s'assurer de la permission de passage auprès du propriétaire avant de s'aventurer n'importe où. Il est également de mise de ralentir à proximité de secteurs résidentiels.

SKI AU MONT-ÉDOUARD



Le laissez-passer valide pour une personne adulte pour la station de ski le Mont-Édouard doit être réservé à l'avance auprès de la municipalité en communiquant avec madame Monique Claveau au 418 544-5543 poste 2201 ou, en dehors des heures de bureau, à sa résidence au 418 544-8150.

Rappelons également que, grâce au partenariat établi avec la municipalité, **les enfants de 12 ans et moins résidant à Saint-Félix-d'Otis ont accès gratuitement** à la montagne. De l'équipement leur est également proposé gratuitement grâce à la fondation Pierre Lavoie.

SERVICE DE REPAS DISPONIBLE

Pour les personnes âgées de **60 ans et plus**, il y a un service de repas du midi livré à domicile pour la somme de 5,50 \$. Le service est disponible deux fois par semaine (lundi et mercredi) et le repas comprend la soupe, le repas principal et le dessert. Pour les personnes intéressées, communiquez au 418 544-6458 ou 418 544-5398.

<https://www.moissonslsj.org/>

En partenariat avec Moisson SLSJ, les bénévoles de Saint-Félix font la distribution, une fois par mois, d'un panier de denrées alimentaires pour les familles et personnes dans le besoin. Pour infos : 418 544-6458 ou 418 544-5398.

FADOQ de Saint-Félix-d'Otis



Pour les membres de la FADOQ, vous êtes invités à venir jouer au billard les jeudis soirs à partir du 16 février 2023 de 19 h à 21 h. Vous pouvez apporter vos consommations.

À noter que la carte de membre est accessible auprès des membres du conseil d'administration (Thérèse Fortin, Martin Côté, Johanne Bergeron, Rémi Pilote et Andrée Bergeron) au coût de 25 \$ / an ou 45 \$ pour 2 ans.

Venez vous amuser en grand nombre!

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉGLISE

Bonjour à tous,

Comme toujours, nous vous invitons à venir vous joindre à nous le jour des célébrations indiquées ci-dessous.

Dimanche le 19 février 2023 : Célébration de la Parole

Dimanche le 26 février 2023 : Messe dominicale (Intention pour Mme Nicole Girard, de la part de Claire Blais et de Christian Thibeault)

Dimanche le 5 mars 2023 : Célébration de la Parole

Dimanche le 12 mars 2023 : Célébration de la Parole

Faites-nous parvenir vos intentions de messes pour les personnes décédées qui vous tiennent à cœur.

Alain Houde

Communauté Chrétienne du Bas-Saguenay.

La première réunion de la nouvelle fabrique pour la Communauté Chrétienne du Bas-Saguenay a eu lieu le 19 janvier 2023. Je vous présente le nouveau conseil de fabrique :

- L'abbé Denis Côté, président
- Alain Houde, v.-p. représentant Saint-Félix-d'Otis
- Diane Lavoie, représentante Petit-Saguenay
- Ginette Côté, représentante Petit-Saguenay
- Gilberte Gagné, représentante Rivière-Éternité
- Gervais Boudreault, représentant L'Anse-St-Jean
- Harold Boudreault, représentant L'Anse-St-Jean
- Aurore Gagné, secrétaire



FAIRE LE PLEIN D'IDÉES

Maison de la littérature - Temple Wesley

Visites d'églises par le comité de changement de vocation!



Église de Saint-Gabriel de La Durantaye



Église Saint-Matthew

Voici quelques photos et éléments retenus de nos visites



Nous avons bravé la température glaciale du 3 février dernier pour visiter des églises! Nous avons rencontré des représentants qui nous ont partagé les démarches effectuées lors du changement de vocation de leur église, de la campagne de financement, de la gestion de l'église avant et après les changements, et bien plus! Nous avons recueilli des conseils, des idées, des commentaires afin de créer un projet qui vous plaira et qui vous sera utile! Nous sommes heureux de vous partager quelques éléments de nos visites.

-Votre comité





Bibliothèque Monique-Corribeau
Ancienne église de Saint-Denis-du-Plateau



Église Saint-François-de-Sales-de-Neuville

Tout plein de nouvelles idées!!



Bar sur roulette
adaptable et déplaçable



Cuisine communautaire
disponible pour toutes
activités



Chaises empilables
et transportables



Tableau des donateurs pour
graver dans le temps leur
générosité



Espaces de travail et
bureaux disponibles



Espace jeux et casse-
tête



Bibliothèque municipale
dans l'église



Écran automatisé
pouvant être
complètement retiré



Salles de bain rénovées
de grande capacité



Ordinateurs en libre-
service

À VENIR

- Rencontre avec le conseil de Fabrique
- Compte-rendu à la municipalité
- Rencontre des organismes de la municipalité
- Rencontre de la population
- Positionnement du comité quant au changement de vocation
- Dévoilement du projet
- Campagne de financement
- Recherche de subventions

Vous avez des questions ou des idées à nous partager?
comite.dev.stfelix@gmail.com

Comité de développement de
Saint-Félix-d'Otis
@DeveloppementSaintFelixdOtis

FRIPERIE

La friperie est maintenant ouverte tous les dimanches de 9 h à 13 h.

Friperie Saint-Félix-d'Otis située au 494, rue Principale, dans la verrière du chalet des loisirs.

Donnons une 2^e vie aux vêtements.

Étant donné l'espace restreint, n'oubliez pas que nous acceptons seulement les vêtements pour les enfants, les femmes et les hommes.

Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles! Si ça t'intéresse, donne ton nom à la municipalité.

Apportez vos sacs et de l'argent comptant.

Bienvenue à tous!



À votre bibliothèque ce mois-ci :

HORAIRE D'OUVERTURE

TOUS LES MERCREDIS DE 13 H À 16 H ET DE 18 H À 20 H

LE PREMIER SAMEDI DE CHAQUE MOIS DE 10 H À 12 H

MERCREDIS 15 FÉVRIER ET 15 MARS À 13 H 30 : HEURE DU CONTE

SAMEDI 4 MARS DE 10 H À 12 H : JOUJOUTHÈQUE EN FAMILLE ET

ATELIER PARENT-ENFANT DE YOGA

SAMEDI 11 MARS DE 10 H À 12 H : JOUJOUTHÈQUE EN FAMILLE ET

ATELIER PARENT-ENFANT DE PSYCHOMOTRICITÉ

**LA CARTE DE MEMBRE ET TOUS LES SERVICES SONT GRATUITS,
BIENVENUE À TOUS!**

LE CFGA DES RIVES-DU-SAGUENAY OFFRE SES SERVICES AU BAS-SAGUENAY VIENS T'INFORMER OU T'INSCRIRE DANS UN DE NOS PROGRAMMES.

JOURNÉES PORTES OUVERTES:

- JEUDI 9 FÉVRIER 13H À 16H AU CLSC DE L'ANSE-SAINT-JEAN,
- JEUDI 16 FÉVRIER 16H À 18H À L'ÉCOLE FRÉCHETTE, L'ANSE-SAINT-JEAN.
- JEUDI 23 FÉVRIER 9H À 12H AU CLSC DE L'ANSE-SAINT-JEAN.



VIENS NOUS RENCONTRER SI TU SOUHAITES:

- POURSUIVRE TES ÉTUDES ;
- FAIRE ANALYSER TON DOSSIER SCOLAIRE ;
- RENCONTRER UN CONSEILLER D'ORIENTATION ;
- FAIRE RECONNAÎTRE TES ACQUIS ET COMPÉTENCES ;
- UTILISER LES ARTS AFIN D'ACQUÉRIR DES HABILITÉS ET DE CONSOLIDER UN PROJET DE VIE À TON IMAGE.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR NOS DIFFÉRENTS SERVICES,

melanie.gagne2@csrsaguenay.qc.ca

nancy.gagnon2@csrsaguenay.qc.ca

418-698-5170 POSTE 6101



CAPSULE ENVIRONNEMENTALE

Présentée par le comité consultatif en environnement

Vous voulez adopter une nouvelle habitude écologique? Choisissez d'utiliser votre bac brun! Cette seule action vous permettra de détourner de l'enfouissement plus de 40% de vos déchets!

Quelques-uns des avantages :

- Agir contre les changements climatiques
- Transformer les matières organiques en compost gratuit pour les citoyens
- Prolonger la durée de vie de notre unique site d'enfouissement régional

Le site monbacbrun.com vous donnera plein de trucs et d'astuces, entre autres sur le compostage en hiver!



RAPPEL : Vous pouvez en tout temps consulter la page st-felix-dotis.qc.ca/environnement-et-protection-des-cours-deau/ pour rejoindre les responsables de chacune des associations de lacs et consulter l'information municipale en lien avec la réglementation environnementale.

DRAG DE MOTONEIGES

18 mars 2023 au chalet des loisirs

- Cantine extérieure durant la journée
- Souper lasagne et salade César, DJ en soirée
- Tirage d'un panier de boissons



Billets pour le souper et le tirage en vente à la municipalité



**FESTIVITÉS
D'HIVER
DU BAS - SAGUENAY**

23 février au 5 mars 2023

SAINTE-ROSE-DU-NORD

FERLAND-ET-BOILLEAU

SAINT-FÉLIX-D'OTIS

RIVIÈRE-ÉTERNITÉ

L'ANSE-SAINT-JEAN

PETIT-SAGUENAY

Consultez la page [facebook.com/festiviteshiverbassaguenay](https://www.facebook.com/festiviteshiverbassaguenay) pour connaître la programmation complète!

UNE SEMAINE DE RELÂCHE BIEN REMPLIE À SAINT-FÉLIX-D'OTIS!

VENDREDI 24 FÉVRIER

18 h 30 : soirée **cinéma en plein air** organisée par le comité des familles au chalet des loisirs (extérieur). Apportez votre chaise et couverture!



Soirée festive au bar du chalet des loisirs.

LUNDI 27 FÉVRIER

8 h 30 à 16 h : **Sortie de ski-snowboard** au Mont-Édouard (**11 à 17 ans**) organisée par L'AGIR (transport offert).

18 h 30 : **Patinodrome** avec ambiance et musique (patinoire municipale). Prêt d'équipement disponible (patins et casques).



LUNDI 27 FÉVRIER, MARDI 28 FÉVRIER ET MERCREDI 1 MARS

9 h à 15 h : **Sorties d'aventures en forêt** impliquant de la raquette, des activités de survie et d'interprétation de la nature (**8 à 12 ans**) organisées par L'AGIR (transport offert).

MERCREDI 1 MARS

18 h 30 : **Match de hockey parents-enfants** (patinoire municipale). Prêt d'équipement disponible (patins, casques et bâtons).

VENDREDI 3 MARS

Soirée festive au bar du chalet des loisirs.

SAMEDI 4 MARS

10 h 30 : **Atelier de yoga** pour enfants (4-7 ans) et leurs parents organisé par L'AGIR (bibliothèque).

10 h à 12 h : **Biblio et joujouthèque en familles** (bibliothèque).

Dès 13 h 30 : **Journée carnaval** et **soirée descente** aux flambeaux (chalet des loisirs) organisées par le comité des loisirs (détails à la page suivante).



NB : Vous pouvez inscrire vos enfants aux activités organisées par L'AGIR avec les formulaires en ligne disponibles sur leur page Facebook ou en appelant au 418 290-1790.



CARNAVAL DE SAINT-FÉLIX

**Le 4 mars, on se donne rendez-vous
au chalet des loisirs.**

DÉBUT DES ACTIVITÉS À 13 H 30

- Rallye
- Patinage libre
- Jeu gonflable
- Courses de ski et de raquettes
- Promenade avec chiens de traîneau (au coût de 5 \$ par personne)

DESCENTE AUX FLAMBEAUX

DÉPART DU CHALET DES LOISIRS À 19 H.

Histoire de se dégourdir un peu, un arrêt est prévu
avec feu extérieur et caribou pour vous réchauffer l'intérieur.

Les VTT avec chenilles sont les bienvenus.

Au retour, le bar au chalet des loisirs sera ouvert
et un DJ vous attendra pour vous faire danser.